

# En mouvement depuis 10 ans!

rapport annuel 2014



# **CITL en mouvement depuis 10 ans!**

<b>Message de la directrice générale</b>	<b>2</b>
<b>Message du président</b>	<b>3</b>
<b>Profil de l'organisation</b>	<b>4</b>
<b>Gouvernance</b>	<b>6</b>
<b>Structure organisationnelle</b>	<b>8</b>
<b>Comités</b>	<b>9</b>
<b>2014 en chiffres</b>	<b>10</b>
<b>Tarifcation</b>	<b>12</b>
<b>Dans le rétroviseur</b>	<b>13</b>
<b>Transport régulier Rapport financier</b>	<b>20</b>
<b>Transport adapté Rapport financier</b>	<b>22</b>

# message

## de la directrice générale

### 2 10 ANS À BÂTIR L'AVENIR

En 2004, dans un souci d'efficacité et de cohésion, les organismes municipaux et intermunicipaux de transport de Saint-Jérôme, de Saint-Eustache, de Deux-Montagnes et des Basses-Laurentides s'unissaient afin de créer ensemble une toute nouvelle structure de transport en commun desservant 15 municipalités des Basses-Laurentides. La vision était à ce point rassembleuse qu'elle a entraîné l'adhésion au projet des quatre transporteurs qui assuraient jusque-là distinctement le service de transport en commun sur leurs territoires respectifs. Dès lors, le CITL prenait son envol. Et l'innovation ne faisait que commencer. Depuis, que de chemin parcouru, au sens propre comme au sens figuré!

La route du CITL a été jalonnée d'étapes charnières qui lui ont permis de progresser au point de se hisser aujourd'hui au premier rang parmi les conseils intermunicipaux de transport québécois. L'adoption, en 2009, du Plan de mobilité durable, a sans nul doute été un point tournant dans l'évolution de l'organisation. Par cette adoption, le CITL devenait le tout premier conseil intermunicipal de transport à se doter d'une véritable vision d'avenir pour le développement du transport collectif. Plutôt que de travailler uniquement en fonction de l'offre de service en transport en commun, les membres et les partenaires du CITL ont innové, en élargissant leur vision pour englober d'autres aspects importants tels que l'occupation du territoire, l'économie et les conséquences sur l'environnement. Une première qui a entraîné par la suite de nombreux changements positifs

Dans l'élan du Plan de mobilité durable, les municipalités membres ont accepté en 2011 de reconduire sur 10 ans le décret qui les lie. Cette entente, qu'on peut qualifier de novatrice, constitue pour les villes un réel incitatif à encourager leurs citoyens à utiliser le réseau. Cette même année, le CITL a également entrepris des négociations en vue d'établir de nouveaux contrats de dix ans avec ses transporteurs, bien que ceux en vigueur ne fussent alors pas encore parvenus à leur terme. Une démarche qui a conduit à la conclusion d'ententes fructueuses aux deux parties, et qui permettent en outre aux transporteurs de participer étroitement à l'essor économique de la région.

Les conditions étant en place, le CITL a pu poursuivre sur sa lancée. S'en est suivi une offre de service considérablement bonifiée, grâce à un plan de hiérarchisation des lignes qui tient compte des besoins grandissants des usagers pour des déplacements intra territoriaux. Des circuits repensés, un meilleur arimage des autobus aux gares, terminus et stations de métro, un système d'aide à l'exploitation permettant une gestion précise et performante, de même que des titres de transport répondant aux besoins des différentes clientèles, comptent parmi les moyens qui ont vigoureusement contribué à la croissance observée.

Et en 2014, le CITL n'a pas été en reste de mesures innovantes, l'année ayant combiné à la fois la continuité des opérations courantes et la mise en branle de nouveaux projets, dont une refonte complète du réseau à Saint-Jérôme et l'application du tarif unique sur tout le territoire, un changement soigneusement planifié, que la clientèle a reçu avec une satisfaction d'autant plus accrue que le coût d'un passage, dans certains endroits, est dorénavant inférieur à ce qu'il était en 2004.

Une année qui boucle en beauté une décennie de succès pour l'organisation. Toute l'équipe de direction se joint à moi pour remercier les membres du conseil d'administration pour la confiance manifestée tout au long de ces années. De même que nous remercions l'ensemble du personnel pour ce professionnalisme et ce dynamisme hors du commun dont ils font preuve au quotidien, qui ont permis au CITL non seulement d'atteindre, mais de dépasser ses objectifs. Chacun de nous avons posé une pierre pour l'édification d'une organisation modèle. Et c'est ensemble que nous continuerons de bâtir l'avenir du transport en commun.

Merci!



Nicole Houle  
Directrice générale

# message

## du président

### 10 ANS DE SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE

Chers amis du transport collectif,

Il y a 10 ans déjà, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides naissait de la fusion de quatre organismes de transport et de la volonté visionnaire de 15 villes partenaires.

Ce faisant, le CITL et ses partenaires empruntaient alors un chemin non encore défriché au Québec. Le défi était de taille : Organiser, sur un territoire deux fois plus vaste que l'île de Montréal, un service de transport collectif efficient, adapté aux besoins de mobilité de la clientèle et en mesure de répondre aux impératifs suscités par la croissance démographique et économique de la région desservie.

Dix ans plus tard, force est de reconnaître que le CITL a su relever brillamment le pari. Les efforts concertés des partenaires, appuyés sur une solide vision, ont permis au CITL de devenir l'autorité organisatrice de transport la plus performante qui soit au Québec. Alors qu'à sa création, en 2004, le CITL assurait quelque 3 millions de déplacements annuellement, le taux d'achalandage a crû de façon spectaculaire, pour s'établir aujourd'hui à plus de 6,4 millions de passages. Avec une croissance de l'achalandage de l'ordre de 63,6 % pour la seule période comprise entre 2006 et 2012, le CITL a su prouver qu'il pouvait offrir une alternative durable à l'utilisation de l'automobile. Ce succès, le CITL le doit à sa connaissance intime du territoire, à son implication dans le milieu, ainsi qu'à sa capacité d'adapter continuellement son offre de service aux besoins évolutifs de sa clientèle.

Bien qu'ayant connu une croissance modérée de son achalandage du transport régulier en 2014, le CITL a observé en revanche une hausse marquée au chapitre du transport par taxi collectif et du transport adapté. Comme vous le constaterez à la lecture de ce rapport d'activités, la justesse de ses interventions lui permettent, une fois de plus, d'afficher globalement l'une des meilleures performances parmi les autorités organisatrices de transport. Ce résultat témoigne de la pertinence du suivi rigoureux des orientations du Plan de mobilité durable 2010-2015 - horizon 2020, l'outil stratégique dont s'est dotée l'organisation pour assurer un développement optimal du transport en commun sur son territoire.

Fort de son expérience et de sa réussite, le CITL est plus que jamais en position d'affronter les défis de la prochaine décennie. À l'heure où l'organisation des services de transport collectif à l'échelle métropolitaine est appelée à vivre une profonde mutation, le CITL entend jouer un rôle actif dans cette refonte et mettre son modèle d'organisation et son expertise au service des objectifs de la nouvelle structure de gouvernance.

En terminant, je tiens à saluer l'engagement des membres du conseil d'administration, représentant 14 villes unies dans le même objectif, de même que la collaboration assidue de la direction générale, de l'équipe de gestion et de l'ensemble des employés, qui, en étant entièrement dédiés aux intérêts de la clientèle, contribuent depuis 10 ans à établir l'excellente réputation du réseau. Tout comme je remercie de leur fidélité les milliers de personnes qui font le choix quotidien du CITL, et qui continuent, jour après jour, à façonner avec nous le transport collectif d'aujourd'hui et de demain.



*Pierre Charron*

Pierre Charron  
Président du CITL  
Maire de la  
Ville de Saint-Eustache

# profil

## de l'organisation

4 Né en 2004 du regroupement de quatre organisations de transport collectif exerçant les mêmes activités sur la Couronne nord de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) offre depuis maintenant 10 ans aux citoyens de 14 municipalités membres, des services de transport en commun régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, en constante progression.

Le territoire sous sa responsabilité totalise 968 km<sup>2</sup>, ce qui correspond à deux fois la superficie de l'île de Montréal. Le territoire de ses municipalités membres, est réparti sur celui des MRC de Deux-Montagnes, Thérèse-De Blainville, Mirabel et une partie de celui de la MRC de La Rivière-du-Nord.

Son réseau d'autobus assure une liaison rapide et confortable entre les différentes municipalités de son territoire, de même qu'à l'échelle du territoire métropolitain par le biais, entre autres, de circuits de rabattement se déployant notamment en direction des gares de Rosemère, de Sainte-Thérèse, de Blainville, de Saint-Jérôme et de Deux-Montagnes.

Le CIT Laurentides offre également un service de transport adapté sur son territoire. Ce même service travaille de plus en collaboration avec les municipalités de Blainville, Boisbriand, Lorraine, Rosemère, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Jérôme et Sainte-Thérèse, afin d'offrir un service de transport spécifiquement destiné aux aînés de 65 ans et plus qui ne sont pas admissibles au transport adapté. Ces municipalités défraient les coûts de déplacement de leurs résidents, mais le service est organisé par le CITL. Celui-ci est en outre le seul conseil intermunicipal de transport à intégrer au service d'autobus régulier quelque 2 700 élèves de niveau secondaire.

**6,4 millions**  
de déplacements  
réguliers

**14** Regroupe  
municipalités  
membres

Dessert  
une population de  
**368 802**  
personnes



## EN PARTENARIAT POUR ASSURER L'OFFRE DE SERVICES

### Quatre transporteurs régionaux pour le service de transport régulier

- Autobus Deux-Montagnes inc.
- Robert Paquette Autobus et Fils inc.\*
- Transcobec inc.\*
- Transdev Québec inc.

### Six compagnies de taxis pour les services de transport adapté et/ou taxi collectif

- Taxi 7000 (Sainte-Thérèse)
- Taxi Cercle du Nord (Saint-Jérôme)
- Taxi Deluxe (Saint-Eustache)
- Taxi Laurentides (Saint-Jérôme)
- Taxi Mirabel (Mirabel)
- Taxi Sainte-Anne (Sainte-Anne-des-Plaines)

## UNE DIVERSITÉ DE MOYENS

- 123 autobus équipés de supports à vélos, assurant le service sur les lignes régulières
- 30 véhicules pour les lignes dédiées aux écoles secondaires

\* Offrent aussi des autobus adaptés pour le service du transport adapté.

Rejoint  
**2 stations de métro à Laval**  
Montmorency et Cartier

Dessert les usagers à partir de  
**6 gares, 1 terminus d'autobus** et plusieurs autres points de correspondance

## ORIENTATION STRATÉGIQUE

- À la fin de 2009, les membres du conseil d'administration du CITL adoptaient le Plan de mobilité durable 2010-2015 - horizon 2020, une vision d'avenir rassembleuse, articulée autour de cinq grands axes d'intervention:
- Développer une culture du transport collectif
  - Favoriser le développement et la consolidation de milieux de vie de qualité
  - Contribuer à l'essor économique des municipalités du territoire du CITL
  - Sauvegarder les ressources, protéger l'environnement
  - Maintenir une saine gestion d'entreprise



# gouvernance

**6** Organisme de droit public constitué en vertu de la Loi sur les conseils intermunicipaux de transport dans la région de Montréal (L.R.Q., c. C-60.1), le CITL est gouverné par un conseil d'administration formé d'un représentant de chacune des municipalités membres, en plus de deux représentants des usagers désignés par les membres du CA.

## Vision

Assurer un leadership dans le domaine du transport en commun de façon responsable et devenir un réel outil de développement durable pour la région.

## Mission

Contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement par une offre de service de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du CIT Laurentides est composé de membres désignés par les conseils des municipalités de son territoire, auxquels se joignent deux membres choisis parmi les usagers des services de transport régulier et du transport adapté. Le conseil d'administration (CA) nomme cinq de ses membres afin de former le comité exécutif (CE). En 2014, ce dernier est composé de Pierre Charron, président et maire de Saint-Eustache, Sylvie Surprenant, vice-présidente et mairesse de Sainte-Thérèse, Marlene Cordato, mairesse de Boisbriand, Stéphane Maher, maire de Saint-Jérôme et Normand Clermont, conseiller de Pointe-Calumet.

## MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (NOMMÉS EN DÉCEMBRE 2013)

<b>BLAINVILLE</b> Richard Perreault Membre Guy Frigon Substitut	<b>POINTE-CALUMET</b> Normand Clermont* Membre Serge Bédard Substitut	<b>SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC</b> François Robillard Membre Yves Legault Substitut
<b>BOIS-DES-FILION</b> Denis Bourgeois Membre Denis Poirier Substitut	<b>ROSEMÈRE</b> Normand Corriveau Membre Guylaine Richer Substitut	<b>SAINTE-EUSTACHE</b> Pierre Charron* Président Janique-A. Danis Substitut
<b>BOISBRIAND</b> Marlene Cordato* Membre Daniel Kaeser Substitut	<b>SAINTE-ANNE-DES-PLAINES</b> Alain Cassista Membre Guy Charbonneau Substitut	<b>SAINTE-THÉRÈSE</b> Sylvie Surprenant* Vice-présidente Luc Vézina Substitut
<b>DEUX-MONTAGNES</b> Michel Mendes Membre Frédéric Berthiaume Substitut	<b>SAINT-JÉRÔME</b> Stéphane Maher* Membre Gilles Robert Substitut	<b>REPRÉSENTANTS DES USAGERS</b> Transport régulier Simon Bastien Membre Transport adapté Pierre Langlois Membre Jean Perron Substitut
<b>LORRAINE</b> Martine Guilbault Membre Michèle Tremblay Substitut	<b>SAINT-JOSEPH-DU-LAC</b> Donald Robinson Membre Michel Thom Substitut	<b>CIT LAURENTIDES</b> Nicole Houle Directrice générale Secrétaire Chantal Lecompte Trésorière
<b>MIRABEL</b> Francine Charles Membre Jean Bouchard Substitut		

## Valeurs

Respect des usagers  
Qualité des services  
Responsabilité sociale

\*Comité exécutif formé en décembre 2013



En cette année soulignant son 10<sup>e</sup> anniversaire, le CITL tient à remercier de leur inestimable contribution au succès de l'organisation les membres des conseils d'administration qui se sont succédé au cours des années.

**11 réunions**  
du comité exécutif

**6 assemblées**  
régulières  
du conseil d'administration

#### Membres et substituts du conseil d'administration nommé en décembre 2014

Martine Guilbault (Lorraine), Marlene Cordato (Boisbriand), Nicole Houle (directrice générale), Sylvie Surprenant (Sainte-Thérèse, vice-présidente du CITL), Pierre Langlois (représentant des usagers du transport adapté), Pierre Charron (Saint-Eustache, président du CITL) Michel Thom (Saint-Joseph-du-Lac), Jean Bouchard (Mirabel), Normand Clermont (Pointe-Calumet), Guy Frigon (Blainville) Daniel Kaeser (Boisbriand), Normand Corriveau (Rosemère), Janique-A. Danis (Saint-Eustache), Francine Charles (Mirabel) Michel Mendes (Deux-Montagnes), Serge Bédard (Pointe-Calumet), Simon Bastien (représentant des usagers du transport régulier), Denis Bourgeois (Bois-des-Filion) Absents de la photo : Richard Perreault (Blainville), Denis Poirier (Bois-des-Filion), Frédéric Berthiaume (Deux-Montagnes), Michèle Tremblay (Lorraine), Guylaine Richer (Rosemère), Alain Cassista (Sainte-Anne-des-Plaines), Guy Charbonneau (Sainte-Anne-des-Plaines), François Robillard (Sainte-Marthe-sur-le-Lac), Yves Legault (Sainte-Marthe-sur-le-Lac), Luc Vézina (Sainte-Thérèse), Stéphane Maher (Saint-Jérôme), Gilles Robert (Saint-Jérôme), Donald Robinson (Saint-Joseph-du-Lac), Jean Perron (représentant des usagers du transport adapté)

#### En plus des membres de l'actuel conseil, le CITL tient à englober les personnes suivantes dans ses remerciements :

##### BLAINVILLE

Guy Frigon\*, François Cantin, Alain Portelance, Richard Perreault\*, Pierre Gingras, Jean-Pierre Lapointe

##### BOISBRIAND

Marlene Cordato\*, Daniel Kaeser\*, Gilles Sauriol, Robert Poirier, Mario Lavallée, David Mckinley

##### BOIS-DES-FILION

Odette Filion, Paul Larocque, Jean-Marc Bonenfant, Denis Bourgeois\*, Denis Poirier\*, Ginette-Gagné Stoklosa

##### LORRAINE

Michèle Tremblay, Kathleen Otis, Weena Pilon, Lynn Dionne, Lyne Rémillard, Gilles Pelletier, Boniface Dalle-Vedove, Martine Guilbault

##### MIRABEL

Hubert Meilleur, Gérald Forget, Jean Bouchard\*, Francine Charles\*

##### ROSEMÈRE

Normand Corriveau\*, Hélène Daneault, Madeleine Leduc, Guylaine Richer\*, Marc Rivard, Louise Desjardins, Claude Clément, Claude Roy, Pierre Roussel

##### SAINT-EUSTACHE

Claude Carignan, Germain Lalonde, Pierre Charron\*, Janique-A. Danis\*, Pauline Harrisson, André Biard

##### DEUX-MONTAGNES

Frédéric Berthiaume\*, Michel Mendes\*, Marc Lauzon, Tom Whitton, Daniel Boivin

##### SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

François Robillard\*, Yves Legault\*, Richard Paquette, Lynda Laprise

##### POINTE-CALUMET

Normand Clermont\*, Robert Beauchamp, Jean-Guy Lafaille, Jacques Séguin, Serge Bédard\*

##### SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Alain Cassista\*, Guy Charbonneau\*, Mario Gauthier, Yvon Fournier, Réal Blouin

##### SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Donald Robinson\*, Michel Thom\*, Sylvie D'Amours, Paul Trudel, Benoît Proulx

##### SAINT-JÉRÔME

Marc Gascon, Gilles Robert, Stéphane Maher, Manon Labrèche,

##### SAINTE-THÉRÈSE

Sylvie Surprenant, Luc Vézina, Louis Lauzon, Élie Fallu

##### OKA

Richard Lalonde, Edmond Proux, Yves Lavoie

##### REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Pierre Langlois, Jean Perron, Jeannine Martel, Simon Bastien, Jean-René Drouin, Tommy Beauchamp

\*Membres actuels



# structure

## organisationnelle

8



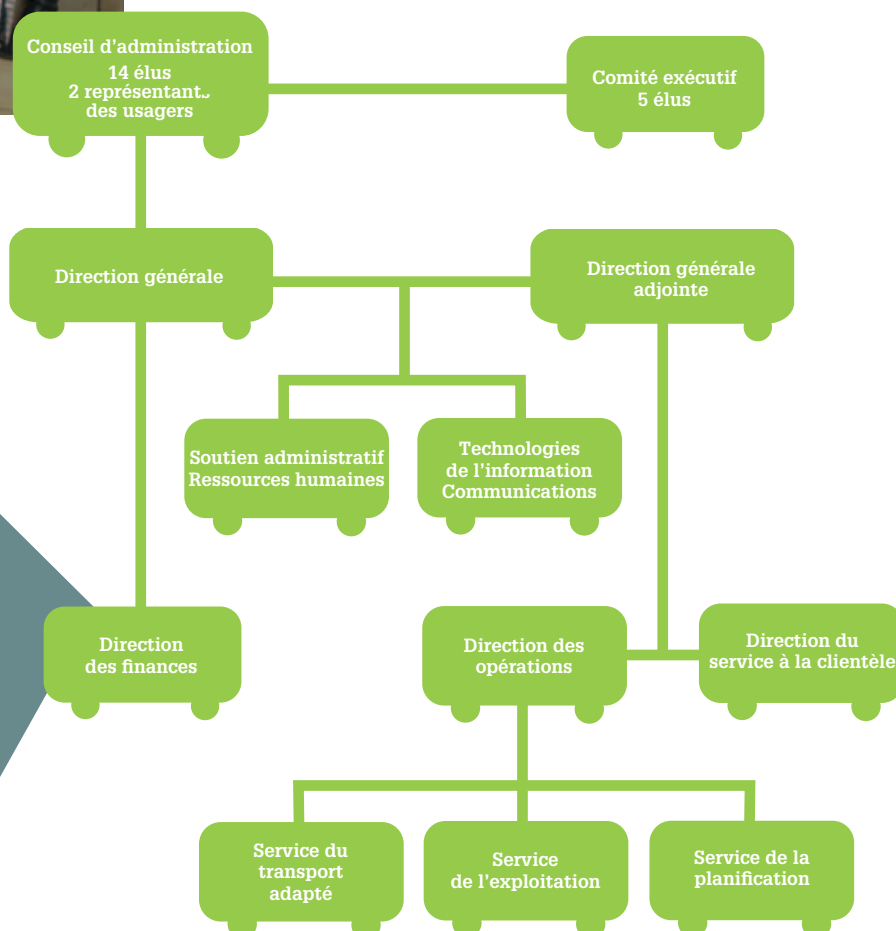
### Membres

Chantal Lecompte, France Varennes, Louis Champagne, Nicole Houle, Kathleen Chevalier, Chantal Ratté et Linda Vona

### ÉQUIPE DE GESTION

Le conseil d'administration et le comité exécutif sont appuyés dans l'exercice de leurs fonctions par les trois services du CITL et la direction générale. En plus de veiller à la coordination des services, celle-ci a pour mandat de maintenir la satisfaction des usagers à un niveau élevé, d'assurer un degré d'efficacité maximal dans le fonctionnement de l'organisation et d'agir au nom du CITL auprès des partenaires externes.

Le service à la clientèle, les opérations et le service des finances assurent, pour leur part, le bon fonctionnement de leurs activités, en plus de conseiller la direction générale dans leur champ d'action respectif.



## De nouvelles ressources humaines en 2014

Afin de répondre aux défis posés par la croissance de l'achalandage et le déploiement du réseau, et dans l'optique de continuer d'assurer le développement de services de qualité aux usagers et d'assurer une administration efficiente, de nouveaux postes ont été créés en 2014 : celui de directeur des opérations et d'adjointe administrative.

# comités

**Le CITL compte quatre comités chargés d'apporter leur soutien au conseil d'administration. Selon la nature de leur mandat, les comités sont composés de membres du conseil d'administration, de responsables de l'administration et de représentants externes.**

9

## COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction est constitué de la directrice générale, de la directrice générale adjointe, de la directrice des finances, de la directrice du service à la clientèle et du directeur des opérations. Il se réunit deux fois par mois afin d'assurer le suivi des activités stratégiques. Véritable lieu d'échange et de réflexion, le Comité de direction joue un rôle de contrôle et s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble des services.

## COMITÉ HORAIRE

Ce comité a pour mandat d'étudier toutes les demandes d'ajout ou de modification de service provenant de la clientèle, et de faire des recommandations pour la mise en place de correctifs ou de mesures répondant à ces demandes. Le comité se rencontre tous les mois et est formé d'employés des services à la clientèle et des opérations.

## COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT ADAPTÉ

Présidé par un membre du conseil d'administration et se réunissant environ quatre fois l'an, ce comité aide à l'analyse de certains dossiers et est chargé de faire des recommandations à la direction et au conseil d'administration. Il est composé d'au moins cinq membres, dont le chef du transport adapté, d'un membre du comité d'admissibilité et de trois représentants d'organismes.

## COMITÉ D'ADMISSION DU TRANSPORT ADAPTÉ

Le comité d'admission constitue l'instance locale décisionnelle en matière d'admissibilité. Seuls les membres de ce comité ont le pouvoir de prendre les décisions quant à l'admission d'une personne au transport adapté et toute décision doit être prise à l'unanimité. Les critères d'admissibilité sont fixés par le ministère des Transports du Québec. Ce comité tripartite, composé d'un officier délégué du CITL, de un à trois représentants des personnes handicapées et d'un représentant du réseau de la santé et des services sociaux, réunit ses membres au moins une fois par mois pour étudier les nouvelles demandes.



**100 lignes  
d'autobus**

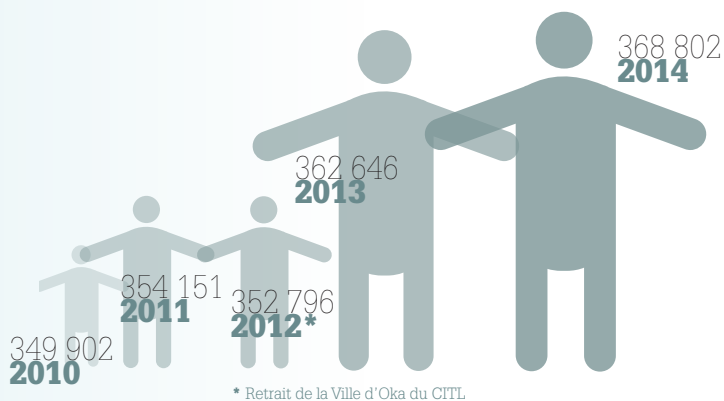
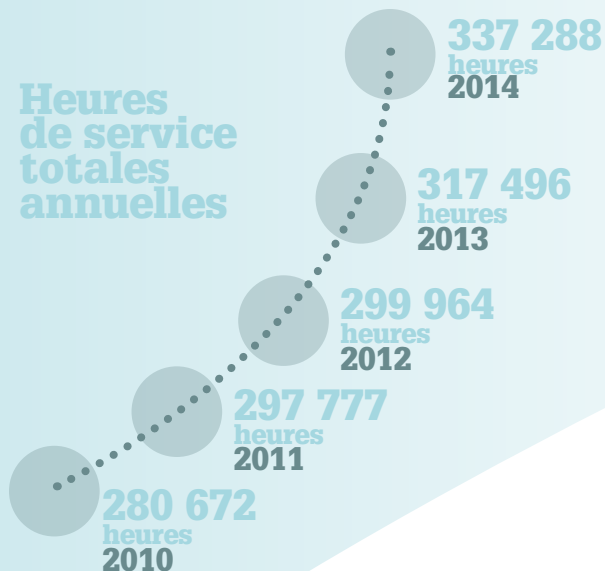
**6 lignes  
de taxi collectif**

# 2014

en chiffres

10

Heures de service totales annuelles



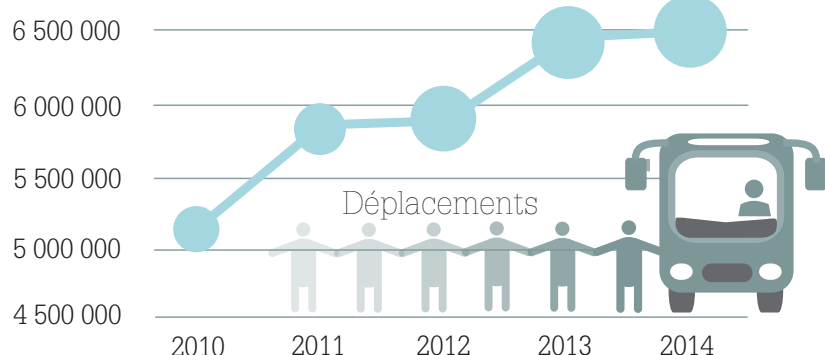
\* Retrait de la Ville d'Oka du CITL

## Progression de la population Municipalités membres du CITL

\*Les données proviennent du « Répertoire des municipalités du Québec » et sont disponibles sur le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

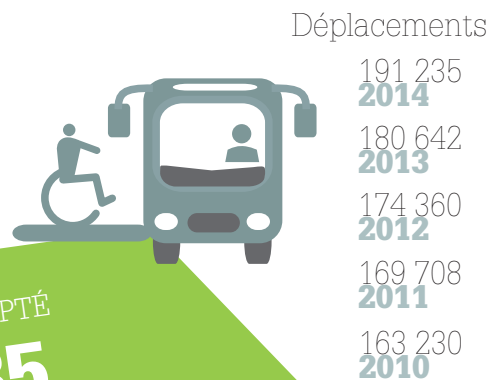
## Transport régulier UNE PERFORMANCE SOUTENUE

En dépit d'une croissance de l'achalandage moins marquée que celle observée les années précédentes, l'organisation des transports, l'offre de service adaptée aux besoins évolutifs des usagers et le déploiement continu du réseau permettent au CITL de mériter le titre de plus imposant CIT de la région métropolitaine.



## Transport adapté UNE TENDANCE LOURDE CONFIRMÉE

La forte hausse d'achalandage de 5,86 %, qu'a connue le service de transport adapté en 2014, est principalement attribuable à l'augmentation marquée de 10 % du nombre de personnes admises à ce type de service. Compte tenu du vieillissement de la population et de la croissance démographique régionale anticipée, cette augmentation confirme une tendance lourde qui ne pourra que s'accroître au cours des prochaines années.

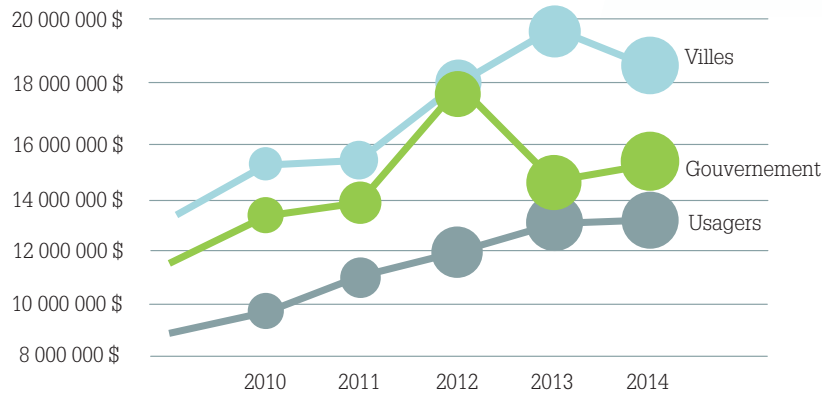
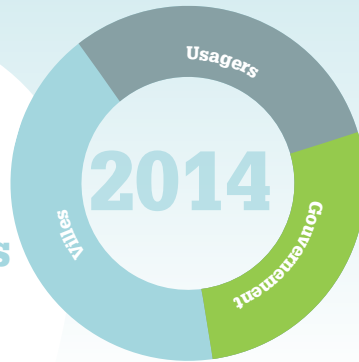


TRANSPORT RÉGULIER  
Croissance exceptionnelle  
de **89 %** depuis 2005

TRANSPORT ADAPTÉ  
**191 235**  
déplacements en 2014  
Hausse remarquable  
de **60 %** depuis 2004

## Contributions financières

Le graphique suivant illustre l'évolution des contributions de l'ensemble des intervenants.



**Achalandage**  
Toujours en tête au chapitre de la performance !



## Taxi collectif

EN PROGRESSION MARQUÉE

Avec 79 994 déplacements en taxi collectif en 2014, le CITL démontre qu'il sait offrir une solution adaptée, pratique et efficace, là où l'achalandage et la densité de la population ne justifient pas l'emploi d'autobus. La hausse de 8,3 % d'achalandage par rapport à l'année précédente atteste que la qualité du service, et les nombreux changements apportés en 2014 dans les secteurs de Mirabel et Saint-Jérôme, ont su répondre aux besoins des usagers.

TAXI COLLECTIF  
En croissance de  
**232 %**  
depuis 2004



Déplacements

79 994  
**2014**  
73 872  
**2013**  
66 275  
**2012**  
64 956  
**2011**  
56 052  
**2010**

2004

11



Création du CIT Laurentides par la fusion des OMIT Saint-Jérôme et Saint-Eustache et des CIT des Basses-Laurentides et Deux-Montagnes ●  
Création du centre d'appels

2005



Déploiement de la marque SURF ●  
Titres de transport uniformisés ●  
Déploiement du service de vélo-bus sur tout le réseau



**Tarif unique**  
14 villes  
4 \$

# tarification

## Nouveautés pour les usagers

12

### Une tarification simplifiée : Un CIT, un tarif

Le début de l'année 2014 est marqué par un important changement, attendu depuis longtemps. La tarification unique arrive en force sur le territoire. Terminé, les zones Nord, Ouest et toute distinction géographique : le coût d'un déplacement dans le réseau du CITL – soit 14 villes et municipalités – est fixé à 4 \$. De ce fait, le coût d'un passage au tarif régulier est, dans certains secteurs, inférieur à celui de 2004, alors à 5,25 \$!

### TRANSPORT ADAPTÉ : UN NOUVEAU TITRE MENSUEL AU MÊME PRIX QUE LE LAISSE-PASSER DU TRANSPORT RÉGULIER

Nouveauté plus qu'intéressante pour les usagers du transport adapté en 2014! Ceux-ci peuvent désormais se procurer un laissez-passer mensuel, et ce, au prix de 105 \$, soit le même que celui d'un laissez-passer mensuel sur le réseau régulier. Une excellente nouvelle pour les usagers, qui devaient jusque-là défrayer leur coût par passage ou encore, acheter un feuillet de six billets.

Différents modes de règlement sont de plus offerts aux usagers, qui peuvent acquitter le paiement de leurs titres de transport par chèque, par carte de crédit, ou par débit, au comptoir du CITL. Pour rendre la gestion encore plus aisée, les répartiteurs inscrivent dorénavant une note au dossier de l'utilisateur à l'achat du laissez-passer mensuel, lequel n'a plus par la suite qu'à utiliser le service autant de fois que souhaité. La nouveauté a connu un succès immédiat, comme en témoignent les 2049 laissez-passer mensuels vendus en 2014.

### DES TITRES DE TRANSPORT POUR TOUTES LES CLIENTÈLES

Le CITL réussit à fidéliser ses différentes clientèles, par une offre tarifaire variée et adaptée à leurs besoins spécifiques.

### Passe-Soleil

La Passe-Soleil, valide pour une période de deux mois, offre aux étudiants l'opportunité d'effectuer des déplacements illimités durant les mois de juillet et août, pour le coût modique de 35,50 \$. Indissociable des déplacements estivaux!



### Passe-Atout

La Passe-Atout permet aux personnes de 65 ans et + des déplacements illimités en tout temps, pour aussi peu que 22,50 \$ par mois. Accessible et pratique, la Passe-Atout répond adéquatement aux besoins de cette clientèle spécifique, comme le démontre sa popularité.

8091  
titres  
vendus  
2014



599  
titres  
vendus  
2014



### Passe-Temps

La Passe-Temps est offerte aux étudiants au coût très attractif de 16 \$ par mois. Elle est valable pour les déplacements après 18 h en semaine, de même qu'en tout temps les fins de semaine et jours fériés, ainsi que durant la période des Fêtes. Parce qu'on ne passe pas tout son temps aux études!

Seul CIT à offrir l'intégration  
de 2 700 élèves de  
niveau secondaire  
au service d'autobus régulier



# dans le rétroviseur

## Faits saillants 2014



### EN MOUVEMENT DEPUIS 10 ANS!

L'année 2014 marquait le 10<sup>e</sup> anniversaire de la fusion des quatre organismes de transport ayant mené à la création du CITL. Cet anniversaire a constitué une occasion privilégiée de faire un retour sur l'évolution remarquable de l'organisation depuis ses débuts, de mesurer l'étendue du chemin parcouru et d'orienter l'action pour l'avenir.

Cette année anniversaire a été ponctuée d'activités sociales qui ont réuni les intervenants et acteurs ayant contribué au succès de l'organisation ces 10 dernières années. Les usagers étant au cœur même de ce succès, le CITL a également tenu à les remercier de façon particulière de leur fidélité. À cette fin, plusieurs employés se sont rendus dans les gares et terminus du territoire pour distribuer des petits cadeaux à l'effigie du CITL. Un concours a également été tenu sur le site internet en septembre 2014, par lequel les participants couraient la chance de gagner des vélos ainsi que des laissez-passer du CITL.



### RÉSOLUMENT TOURNÉ VERS L'AVENIR

En cette avant-dernière année de la mise en œuvre du Plan de mobilité durable 2010-2015 - horizon 2020, en présence d'élus et de dirigeants des 14 municipalités membres, le CITL a amorcé en septembre dernier une démarche exhaustive en vue d'analyser les enjeux des 5 prochaines années et de se donner des pistes pour préparer le plan d'action à horizon 2025. Les enjeux reliés au besoin grandissant de service, la nécessité de pourvoir la région d'infrastructures intra-urbaines et interurbaines soutenant et favorisant le développement du transport en commun, les pressions environnementales et les défis liés au financement, aux sources de revenus alternatives et à la tarification, ont notamment été au cœur de la réflexion.

L'exercice s'est révélé des plus fructueux, puisqu'au terme de celui-ci, la direction du CITL a reçu le mandat clair de poursuivre sa démarche et de préparer un nouveau plan d'action, sur la base des pistes dégagées des thèmes étudiés.

## 2006

13

Terminus Saint-Eustache / Pointe-Claire / Terminus Saint-Eustache										
Autobus	Villes	Replaces	1	2	3	4	5	6	7	8
80	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
	Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-
Deux-Montagnes	Deux-Montagnes	-	-	7:30	8:10	9:10	10:10	-	-	

Refonte majeure de la desserte dans le secteur Ouest ● Nouveaux contrats avec les transporteurs

## 2007

Création de la ligne 8 Express reliant Saint-Eustache au métro Montmorency ● Création du Fonds vert du gouvernement du Québec ● Ajustements des horaires à Saint-Jérôme pour un meilleur arrimage avec le train de banlieue



## 2008

En septembre, augmentation d'achalandage de 53 % par rapport à septembre 2007, preuve que les étudiants constituent une clientèle de choix ● Augmentation du rabattement à la gare Rosemère avec un nouvel autobu



Rejoint 2 lignes de train de banlieue : Deux-Montagnes et Saint-Jérôme

# dans le rétroviseur

## Faits saillants 2014

14

### EN MOUVEMENT POUR UNE SAINTE GESTION D'ENTREPRISE

#### Une révision interne des processus

Le CITL a initié en 2014 une démarche visant à optimiser et à rendre plus efficaces ses processus internes. À cette fin, le CITL, en collaboration avec une firme externe, a ainsi analysé, décortiqué et décrit les rôles, tâches et responsabilités de chacun des membres de l'organisation. Le CITL est à compléter cet important examen structurel, au terme duquel une cartographie des processus sera produite.

#### Bulletin des transporteurs

En 2014, le service à la clientèle et la direction des opérations se sont unis pour développer le premier Bulletin des transporteurs, un outil de gestion efficace qui aide à mesurer l'appréciation de la clientèle sur le service offert et à standardiser les normes de services exigées des fournisseurs. Une fois compilées, les données du bulletin permettent d'établir des comparatifs et constituent, pour les transporteurs, un incitatif à maintenir un niveau de service supérieur. Pour le CITL, ce bulletin permet en outre de mieux arrimer la réception des plaintes et le suivi des correctifs devant être apportés, le cas échéant..

#### Communication radio entre transporteurs

Dans le but d'assurer un meilleur service à la clientèle et de favoriser une plus grande coordination dans les opérations, à la demande du CITL, les 4 transporteurs partenaires ont convenu d'un procédé par lequel les chauffeurs d'autobus sont désormais en mesure de communiquer en tout temps entre eux, où qu'ils soient sur le réseau.

#### Des séances sans papier

En 2014, le CITL a rayé le papier des séances du conseil d'administration. Les séances se montent, se préparent et se font à l'aide de Leadingboards, une plateforme web destinée à ce type de rencontre.

### UN NOUVEAU SITE INTERNET : L'INFORMATION AU BOUT DES DOIGTS!

En mai 2014, après des mois de planification et de travail acharné, le CITL était fier de mettre en ligne un tout nouveau site Internet performant et complet, à la navigation simple et conviviale, offrant une multitude de renseignements utiles et d'applications pratiques! Le site, qui reflète la nouvelle image de marque du CIT Laurentides, s'adapte à toutes les plateformes, ordinateur, tablette, et téléphone intelligent, et offre aux usagers :

- Une consultation rapide des horaires
- Le téléchargement et l'impression d'horaires
- Une nouvelle section, INFOBUS, mettant en évidence toutes les perturbations sur le réseau
- Un calculateur de trajets
- Un module de recherche d'horaires à l'arrêt, permettant aux usagers de voir les trois prochains passages à un arrêt donné

Le nouveau site sert également de plateforme d'envoi pour les lettres du transport collectif et du transport adapté. Avec une moyenne de plus de 225 000 pages visitées par mois, il est permis d'affirmer que le nouveau site est rapidement devenu le lieu de référence incontournable des usagers pour tout ce qui concerne leurs déplacements en transport collectif sur le territoire.



7,1 millions  
de kilomètres  
parcourus annuellement



## PLANIFICATION DU RÉSEAU : EN MOUVEMENT POUR DES SERVICES AMÉLIORÉS

### Plan de transport de Saint-Jérôme : Un service repensé et optimisé!

En août 2014, le CITL a procédé à une refonte totale du service de transport collectif dans Saint-Jérôme, la ville la plus peuplée de son réseau. Au terme d'une analyse et d'un travail de planification rigoureux, le réseau de transport collectif a été entièrement repensé, pour comprendre notamment l'ajout de nouvelles lignes d'autobus bidirectionnelles et de nouveaux services de taxi collectif. Afin de mieux répondre aux besoins des usagers, des fréquences accrues et un service prolongé le soir et les week-ends sont venus ajouter aux améliorations. Pour souligner cet important changement, et assurer une plus grande cohérence, les lignes locales d'autobus et de taxi collectif ont par ailleurs toutes été renumérotées et s'affichent dorénavant de 100 à 110.

### Prolongation jusqu'à Lafontaine

La ligne 9 a été prolongée jusqu'à Lafontaine, un changement qui s'inscrit dans la lignée des orientations du Plan de mobilité durable 2010-2015 - horizon 2020, au chapitre de la hiérarchisation du réseau et de l'amélioration des lignes dorsales.

### Plus de fréquences et plus de passages

Cette prolongation permet de plus aux Jérômiens de bénéficier, à même leur ville, d'une ligne à fréquence élevée pour leurs déplacements, avec un service aux 15 minutes la semaine et aux 30 minutes la fin de semaine et les jours fériés. Autre amélioration de taille, pour s'adapter parfaitement aux besoins de la clientèle étudiante, la ligne 9 effectue désormais toute la journée des passages au Cégep de Saint-Jérôme.

Entrée en vigueur le 10 août 2014, il est permis d'affirmer que la refonte du transport collectif a été reçue très positivement par les usagers. Au terme de quelques semaines de rodage, le CITL a procédé en octobre à des ajustements mineurs dans certains secteurs, et ce, afin de bonifier encore davantage l'offre de services.

**1970 arrêts**  
sur le territoire

15

## 2009

Implantation de la carte à puce sur le réseau du CITL ● Refonte de la ligne 28 en partenariat avec Terrebonne. ● Utilisation de la voie d'accotement sur l'Autoroute 15 pour une partie du trajet de la ligne 9 ● Adoption du Plan de mobilité durable 2010-2015 - horizon 2020



## 2010

Octroi de la mention « Employeur remarquable » par le Bureau de la normalisation du Québec ● Mise en service de la ligne 59 reliant Boisbriand au métro Montmorency ● Création de la Passe-Soleil pour les étudiants



## 2011

Implantation globale du SAEIV (système d'aide à l'exploitation et à l'information au voyageur) ● Lancement de la Passe-Atout pour les aînés ● Entente à mi-contrat avec les transporteurs permettant l'accélération du développement





# dans le rétroviseur

## Faits saillants 2014

16

### Un service bonifié dans Sainte-Anne-des-Plaines

Le 10 août, c'est avec fierté que le CITL mettait en service de nouveaux trajets d'autobus desservant Sainte-Anne-des-Plaines. Les lignes 23 et 24 ont ainsi été redessinées pour offrir désormais un trajet bidirectionnel avec plus de fréquences. Les nouvelles lignes desservant de nouveaux secteurs, on compte donc plus de points d'embarquement au cœur même de la ville.

### Plus de départs... en tout confort

Pour rendre l'offre de service encore plus attrayante, le nombre de départs quotidiens en semaine sur la ligne 23 est passé de cinquante à cinquante-cinq, et de trente-deux à quarante-deux la fin de semaine et les jours fériés. Le trajet s'effectue de plus en tout confort, à bord de véhicules neufs climatisés.



Dispense ses titres de transport  
**20 points de vente**  
3 centres de service

## AILLEURS SUR LE RÉSEAU

### Bonification de services sur les lignes 80 et 81

Depuis le 10 août 2014, les usagers du secteur ouest peuvent bénéficier d'un service amélioré, d'une fréquence accrue et de meilleures correspondances avec la gare Deux-Montagnes ou le terminus Saint-Eustache, avec 12 départs quotidiens ajoutés sur la ligne 80 en semaine, et 14 départs ajoutés sur la ligne 81.

### Plus de départs en heure de pointe sur la ligne 59

Le 10 août dernier, le CITL ajoutait des départs en heures de pointe sur la ligne 59. Six départs, un le matin et deux en après-midi en direction de Montmorency, ainsi que trois départs en après-midi de Montmorency vers Boisbriand, se sont donc ajoutés au service proposé. De plus, dans un souci d'efficacité et afin de répondre à la demande, le service vers Boisbriand débute désormais dès 15 h 15 en après-midi.

### De nouveaux abribus pour une meilleure expérience-client

Afin d'améliorer l'expérience client, le CITL a fait l'acquisition en 2014 de 8 abribus répartis entre Bois-des-Filion, Pointe-Calumet et Sainte-Thérèse. Une amélioration appréciée, qui rend l'attente plus agréable pour les usagers!

**337 228**  
heures  
de services  
annuellement



### Introduction du midibus sur le territoire

En 2014, afin d'adapter son matériel à la réalité de l'achalandage en certains endroits du réseau, le CITL a intégré à sa flotte un nouveau type de véhicule : le midibus. Se situant entre le minibus et l'autobus régulier, le midibus peut accueillir jusqu'à 26 personnes assises et permet de réaliser d'importantes économies, allant jusqu'à 25 % des coûts à l'heure.

Les municipalités de Rosemère, de Sainte-Anne-des-Plaines et de Saint-Jérôme ont été les premières à intégrer le midibus à leurs lignes en 2014. Trois nouveaux véhicules de ce type ont ainsi fait leur apparition dans Sainte-Anne-des-Plaines, tandis que 8 autres circulent désormais dans Saint-Jérôme.

### RELATIONS AVEC LE MILEU

#### Pour une promotion dynamique du transport en commun

Engagé dans la communauté, le CITL a été présent et actif dans le cadre de nombreux événements publics organisés par le milieu. Ces activités ont été l'occasion, pour le CITL, de faire une promotion dynamique du transport collectif.

- Jour de la Terre, reconnaissance pour les chauffeurs
- 9<sup>e</sup> édition du Grand prix du tennis du Québec, gratuité
- Association Québec-France, dictée trouée
- MRC Thérèse-de-Blainville, salon des aînés
- Ville de Rosemère, salon 55 ans et plus
- Ville de Blainville, fête au Parc
- Ville de Blainville, bienvenue chez vous!
- Ville de Saint-Eustache, journée de l'environnement
- Ville de Sainte-Thérèse, accueil des nouveaux résidents
- Ville de Saint-Eustache, intégration des élèves du primaire
- Institutions d'enseignement, journées d'accueil

#### Actif pour contrer la faim et la pauvreté

#### Des usagers généreux avec Moisson Laurentides

Pour une 2<sup>e</sup> année consécutive, le CITL a transformé ses autobus en points de collectes mobiles au profit de Moisson Laurentides, les 24, 25, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier derniers. Les usagers qui empruntaient le réseau ces jours-là, jours de gratuité, pouvaient à leur guise déposer leurs dons dans la boîte de perception de l'autobus. La solidarité des usagers s'est une fois de plus illustrée de façon éclatante, la collecte ayant permis au CITL de remettre à Moisson Laurentides la somme de 5 459 \$, soit près de 1000 \$ de plus qu'en 2013. Merci à tous les contributeurs pour cet élan de générosité !



17

### 2012

Retour à l'image de marque du CITL, abandon de l'acronyme SURF ● Le centre de services déménage au 37, Turgeon à Sainte-Thérèse ● Le CITL se dote d'un plan de développement de l'accessibilité au réseau régulier de transport en commun



### 2013

Horaires ajustés en raison des nouveaux ajouts de services sur la ligne de train de banlieue de Saint-Jérôme ● Mise en chantier du plan financier de référence 2014-2018 ● Nicole Houle nommée « Personnalité marquante du domaine des transports collectifs 2013 », dans le cadre des prix Guy-Chartrand remis par Transport 2000



### 2014

Tarifcation unique sur tout le territoire ● Abolition des zones internes ● Refonte majeure du service dans Saint-Jérôme ● Le CITL atteint un achalandage de 6,4 millions



# dans le rétroviseur

## Faits saillants 2014

18

### **Association Québec-France - une dictée trouée bien réussie!**

C'est avec plaisir qu'en 2014, le CITL a renouvelé son partenariat avec l'Association Québec-France. Le CITL était ainsi heureux de récompenser les participants à la dictée trouée 2014, organisée dans le cadre de la Franco-Fête. Vint-six Passe-Soleil et cartes OPUS avec photo ont pu être remises aux élèves de différentes écoles de la CSSMI participantes.

### **AU CŒUR DES ENJEUX**

Acteur incontournable du développement social et économique de la région qu'il dessert, proactif et présent aux tables où se prennent les décisions, le CITL a travaillé activement tout au long de l'année 2014 à l'avancement de dossiers majeurs liés à l'avenir et à la pérennité du transport collectif, en s'impliquant au sein de comités, en allant à la rencontre des partenaires du milieu et en sensibilisant les décideurs aux enjeux décisifs.

### **Actif au sein de l'Association québécoise du transport intermunicipal (aqtim)**

En 2014, le CITL s'est employé, en collaboration avec les autres autorités organisatrices de transport, à faire progresser de nombreux dossiers liés au transport collectif et à la mobilité durable.

Comme à chaque année, le CITL a été au cœur de l'organisation du colloque annuel de l'aqtim, afin d'offrir au milieu un lieu d'interaction et d'information permettant de continuer d'évoluer dans un environnement en constante mouvance. En plus de s'engager dans le comité Ventes et perception, le CITL s'est également joint au nouveau comité des Communications de l'aqtim. Formé en 2014, ce comité réunit 6 fois l'an les responsables des communications des CIT et AOT membres. Une occasion privilégiée pour le CITL de se tenir informé des tendances innovantes, de partager son expérience et de s'inspirer des meilleures pratiques.

### **Mission France-Suisse**

En juin 2014, le CITL a pris part avec deux des membres de son comité exécutif à une mission en France et en Suisse. Organisée par l'aqtim, cette mission a été l'occasion d'étudier de près le système de transport collectif de plusieurs villes visitées. Enrichissante à tous les égards, cette mission a donné naissance à de nombreuses idées!

### **Présence au sein des comités**

- Comité d'axe A-15
- Coalition pour le parachèvement de l'A-19
- Comité de réflexion tarifaire de l'AMT, visant l'harmonisation et la simplification de la tarification

### **Représentations auprès d'instances gouvernementales**

- Ministre des Transports du Québec
- Direction du transport des personnes au ministère des Transports du Québec
- Ministre responsable de la région des Laurentides

### **Dépôt de mémoires, présentations et conférences de presse**

Régulièrement invité à se prononcer sur les principaux enjeux touchant le développement du transport en commun, tant à l'échelle métropolitaine que provinciale, le CITL assume avec responsabilité et vision son rôle d'autorité organisatrice de transport.



**123 autobus  
équipés de support  
à vélos**



### **Le CITL salue la mise en place du Comité d'axe A-19**

En février 2014, le CITL Laurentides tenait en ses locaux une conférence de presse au cours de laquelle il a salué la décision de l'Agence métropolitaine de transport de mettre en place un nouveau comité d'axe dédié au corridor de l'Autoroute 19. Il s'est en outre réjoui de joindre son expertise à celle de tous les intervenants impliqués, afin de mettre en place les meilleures stratégies, dont le transport collectif fait partie, pour améliorer la mobilité des personnes sur son territoire. Cet appui du CITL s'inscrit de manière concrète dans son Plan de mobilité durable 2010-2015 - horizon 2020, qui prévoit des interventions ayant pour objectif la hiérarchisation du réseau, dont la création et l'amélioration de lignes dorsales vers les stations de métro de Laval.

### **Mémoire devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement au sujet du prolongement de l'A-19**

En octobre 2014, dans le cadre du processus de consultation portant sur le parachèvement de l'Autoroute 19 à Laval et à Bois-des-Filion, en tant qu'acteur concerné au premier plan par cet enjeu d'importance, le CITL a fait connaître aux autorités du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sa position et ses recommandations sur la nature et la mise en œuvre de ce projet d'envergure.

Le CITL a notamment rappelé aux autorités du projet la permanence et l'impact de l'aménagement d'une infrastructure aussi lourde qu'une autoroute en milieu urbanisé et plaidé en faveur d'un aménagement

intégré où le transport en commun pourrait se déployer et croître en toute efficacité. À cette fin, le CITL a clairement exprimé sa position en faveur de l'aménagement de deux voies réservées, soit une dans chaque direction. Le CITL a fait valoir que cette solution, qui offrirait une fenêtre plus large pour s'adapter à l'évolution de la demande en transport collectif, ferait en sorte que les investissements soient exploités à leur plein potentiel.

### **Gare de Mirabel**

Dans le cadre de la consultation portant sur le projet d'implantation d'une gare de train de banlieue à Mirabel, en décembre 2013, le CITL faisait valoir sa position à l'égard de ce projet structurant. En dépit de la tenue de cette consultation et d'un large consensus des différents intervenants du milieu, aucune décision n'a été prise en 2014 par le MTQ relativement à l'emplacement de la future gare. Le CITL appuie non seulement entièrement les démarches entamées par l'administration de la Ville de Mirabel et son maire, M. Jean Bouchard, mais a, de son côté, poursuivi tout au long de l'année ses représentations afin de faire progresser ce dossier, essentiel au développement du transport en commun.

## **PERSPECTIVES 2015**

En 2015, le CITL entend mettre en œuvre différentes mesures s'inscrivant dans la continuité de son Plan de mobilité durable 2010-2015 - horizon 2020 et de l'application du Plan financier de référence 2014-2018, afin de renforcer son action et de répondre à ses objectifs.

- **POUR AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICE :**
  - Revoir la desserte en taxi collectif dans Mirabel
  - Poursuivre la hiérarchisation du réseau par l'amélioration des lignes dorsales et transversales
  - Initier une vaste campagne de sensibilisation à la nécessité d'implanter des voies réservées sur l'A-15

- **POUR UNE MEILLEURE DIFFUSION DE L'INFORMATION :**
  - Rendre disponible à la clientèle les informations provenant du système d'aide à l'exploitation et information au voyageur (SAEIV)
  - Continuer d'améliorer le site Internet



# transport régulier

20

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de la réserve financière, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

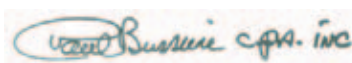
## OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier au 31 décembre 2014, ainsi que de l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales, de l'excédent de fonctionnement non affecté, de la réserve financière, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## OBSERVATIONS

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport régulier inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire et présentées aux pages 3 et 8, portent sur l'établissement de l'excédent de l'exercice à des fins fiscales ainsi que sur l'investissement net dans les éléments à long terme.

Les données présentées à titre de budget de l'exercice terminé au 31 décembre 2014 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques, conséquemment, je n'exprime pas d'opinion sur ce budget.



Paul Bussière, CPA auditeur, CA  
Saint-Jérôme, le 10 avril 2015

## Excédent de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre

	2014		2013	
	Budget	Réalisations	Réalisations	
<b>Revenus</b>				
Répartition à l'ensemble des municipalités	15 514 613 \$	13 395 786 \$	16 054 917 \$	
Contribution des usagers	14 046 110	13 228 916	12 950 641	
Subventions	13 465 347	13 518 809	12 804 628	
	<b>43 026 070</b>	<b>40 143 511</b>	<b>41 810 186</b>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Administration générale	2 553 461	2 421 595	2 025 684	
Transport	41 290 438	39 700 025	39 826 391	
Réserve du trésorier	734 123	—	—	
Frais de financement	18 944	15 842	10 597	
Amortissement des immobilisations	582 230	702 645	672 903	
Perte sur cession d'immobilisations	—	—	2 090	
	<b>45 179 196</b>	<b>42 840 107</b>	<b>42 537 665</b>	
<b>Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(2 153 126)</b>	<b>(2 696 596)</b>	<b>(727 479)</b>	
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations	582 230	702 645	672 903	
Perte sur cession d'immobilisations	—	—	2 090	
Affectation aux activités d'investissement	(373 174)	(124 673)	(75 725)	
Affectation de l'excédent fonctionnement non affecté	1 944 070	3 467 062	1 984 229	
Affectation de la réserve financière	—	59 377	166 413	
Affectation à la réserve financière	—	(150 816)	(74 974)	
	<b>2 153 126</b>	<b>3 953 595</b>	<b>2 674 936</b>	
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>— \$</b>	<b>1 256 999 \$</b>	<b>1 947 457 \$</b>	

## Bilan

Exercice terminé le 31 décembre

	2014	2013
<b>Actif financiers</b>		
Encaisse	25 617 \$	3 606 282 \$
Débiteurs	13 466 815	6 263 003
Placement à long terme	6 200 000	6 200 000
	<b>19 692 432</b>	<b>16 069 285</b>
<b>Passif</b>		
Emprunt bancaire	1 850 000	—
Créditeurs	7 865 403	3 425 678
Recettes reportées	227 991	540 235
Dettes à long terme	221 400	245 500
	<b>10 164 794</b>	<b>4 211 413</b>
<b>Actifs financiers nets</b>	<b>9 527 638</b>	<b>11 857 872</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Frais payés d'avance	267 282	55 673
Immobilisations	3 555 460	3 474 644
	<b>3 822 742</b>	<b>3 530 317</b>
<b>Excédent accumulé</b>		
Excédent de fonctionnement non affecté	1 794 920	4 004 983
Réserve financière	8 000 000	7 908 561
Investissement net dans les éléments à long terme	3 555 460	3 474 644
	<b>13 350 380 \$</b>	<b>15 388 188 \$</b>

# transport adapté

22

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport adapté, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états du déficit de fonctionnement à des fins fiscales, du déficit de fonctionnement non affecté, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

## RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

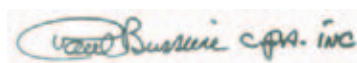
## OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport adapté au 31 décembre 2014, ainsi que du déficit de fonctionnement à des fins fiscales, du déficit de fonctionnement non affecté, de l'excédent d'investissement à des fins fiscales, de l'investissement net dans les éléments à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

## OBSERVATIONS

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le Conseil intermunicipal de transport Laurentides – secteur transport adapté inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire et présentées aux pages 3 et 8, portent sur l'établissement du déficit de l'exercice à des fins fiscales ainsi que sur l'investissement net dans les éléments à long terme.

Les données présentées à titre de budget de l'exercice terminé au 31 décembre 2014 ont été préparées sur la base d'hypothèses comptables, financières et statistiques, conséquemment, je n'exprime pas d'opinion sur ce budget.



Paul Bussière, CPA auditeur, CA  
Saint-Jérôme, le 10 avril 2015

## Déficit de fonctionnement à des fins fiscales

Exercice terminé le 31 décembre

	2014		2013	
	Budget	Réalisations	Réalisations	
<b>Revenus</b>				
Répartition à l'ensemble des municipalités	1 557 278 \$	1 650 045 \$	1 478 471 \$	
Contribution des usagers	719 346	683 160	680 617	
Subventions	1 468 878	1 276 726	1 507 169	
	<b>3 745 502</b>	<b>3 609 931</b>	<b>3 666 257</b>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
Administration générale	633 531	641 468	683 056	
Transport	3 048 284	3 323 918	3 123 885	
Réserve du trésorier	58 169	—	—	
Frais de financement	2 458	1 649	817	
Amortissement des immobilisations	3 060	3 807	3 372	
	<b>3 745 502</b>	<b>3 970 842</b>	<b>3 811 110</b>	
<b>Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>—</b>	<b>(360 911)</b>	<b>(144 853)</b>	
<b>Conciliation à des fins fiscales</b>				
Amortissement des immobilisations	3 060	3 807	3 372	
Affectation aux activités d'investissement	(3 060)	(3 624)	—	
Affectation à la réserve financière	—	—	—	
	<b>—</b>	<b>183</b>	<b>3 372</b>	
<b>Déficit de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>— \$</b>	<b>(360 728) \$</b>	<b>(141 481) \$</b>	

## Situation financière

Exercice terminé le 31 décembre

	2014	2013
<b>Actif financiers</b>		
Encaisse	4 751 \$	64 336 \$
Débiteurs	609 313	533 952
	<b>614 064</b>	<b>598 288</b>
<b>Passif</b>		
Emprunt bancaire	170 000	—
Créditeurs	918 658	716 623
Recettes reportées	9 417	4 095
	<b>1 098 075</b>	<b>720 718</b>
<b>Actifs financiers nets</b>	<b>(484 011)</b>	<b>(122 430)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Frais payés d'avance	3 038	2 185
Immobilisations	10 616	10 799
	<b>13 654</b>	<b>12 984</b>
<b>(Déficit) Excédent accumulé</b>		
Excédent de fonctionnement non affecté	(480 973)	(120 245)
Investissement net dans les éléments à long terme	10 616	10 799
	<b>(470 357) \$</b>	<b>(109 446) \$</b>



# merci

## 24 Les membres du conseil d'administration du CITL tiennent à remercier l'ensemble des employés pour leur remarquable collaboration au succès de l'organisation.

France Bélisle	Cécile Grenouillat	Kevin Millette
Caroline Berthiaume	Frédéric Houde	Stéphane Paquin
Lucy Bissonnette	Nicole Houle	Chantal Ratté
Linda Boudreault	Ann-Kristine Kaeser	Jean-Marc Robillard
Kim Boulerice	Josée Laferrière	Serge Rouette
Louis Champagne	Michel Laflamme	Nathalie Roy
Kathleen Chevalier	Lurette Laframboise	Chamlang Sanga
Martine Couderc	Camille Laurier	Éliane Sauvageau-Grenier
Marie-Michelle Crevier	Josée Lauzon	Nathalie Séguin
Mélanie D'Anjou	Chantal Lecompte	Christelle Soler
Michèle Fournier	Elizabeth Leroux	France Varennes
Alexandre Gascon-Gosselin	Lyne Meilleur	Linda Vona

### Source

Plan de mobilité durable 2010-2015 - horizon 2020

### Rédaction, conception, coordination

Céline Falardeau, Communications stratégiques

Hélène Camirand, Communications graphiques

### Impression

Impression BT

ISBN 978-2-9814004-2-0 (version imprimée)

ISBN 978-2-9814004-3-7 (PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2015



100 %



FSC  
Sources Mixtes  
SP-COC-1110  
© 1996 FSC





CIT Laurentides  
37 rue Turgeon, 3<sup>e</sup> étage  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3H2

Transport régulier  
T. 450 433-7873  
[citl@citl.qc.ca](mailto:citl@citl.qc.ca)

Transport adapté  
T. 450 433-4000  
Ligne sans frais : 1 877 433-4004 (Oka, Saint-Placide)  
[citladapte@citl.qc.ca](mailto:citladapte@citl.qc.ca)  
[www.citl.qc.ca](http://www.citl.qc.ca)